

Plan d'action
régional
de lutte
contre les
punaises
de lit



Punaises de lit

Agir rapidement,
la meilleure solution

Bilan 2012-2013

Montréal 

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 

Plan d'action régional de lutte contre les punaises de lit

Bilan 2012-2013

Objectif

Maximiser l'efficacité des interventions visant à réduire les infestations de punaises de lit dans les bâtiments résidentiels de l'île de Montréal.

Concertation

Mettre sur pied un comité de concertation régional pour mobiliser l'ensemble des intervenants ayant un rôle à jouer dans la lutte contre les punaises de lit

Un comité de concertation régional mis sur pied dès le début du Plan d'action a poursuivi ses activités. Il a tenu trois rencontres au cours de l'année.

Celles-ci ont permis aux partenaires de partager leurs préoccupations à l'égard de la problématique, de faire le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action, en particulier en ce qui a trait au projet pilote visant à développer une méthode d'intervention pour accompagner les locataires démunis aux prises avec des cas persistants d'infestation; aux résultats du sondage portant sur l'état des connaissances des propriétaires et des locataires à l'égard des punaises de lit et des moyens de les combattre; aux résultats d'une étude sur les effets des infestations de punaises de lit sur la santé mentale; et au développement d'une fiche d'information destinée au grand public pour la période de déménagement.

Sous la présidence de la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal, ce comité est composé de représentants des arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de l'Association des propriétaires d'appartements du grand Montréal (APAGM), de l'Association québécoise de gestion parasitaire (AQGP), de l'Association des villes de banlieue, du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne, de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ), de la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, de la Fédération des coopératives d'habitation inter-municipale du Montréal-métropolitain (FÉCHIMM), de la Fédération des OBNL d'habitation de Montréal (FOHM), de l'Insectarium de Montréal, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), de la Régie du logement - Direction de Montréal et de Santé Canada.

Maintenir le comité de coordination composé de la Ville, de la DSP et de l'OMHM

Le comité de coordination mis en place en 2008 poursuit son travail de coordination pour la réalisation des activités du Plan d'action.

Assurer la concordance entre le Plan d'action et les orientations ainsi que les éventuelles mesures mises en place par les ministères concernés

La participation de représentants de plusieurs ministères ou agences gouvernementales au comité de concertation régional (MDDEFP, DSP, Régie du logement et Santé Canada) favorise la cohérence des interventions des uns et des autres dans le cadre du Plan d'action.

Acquisition de connaissances et monitoring

1 Modifier la réglementation municipale afin de rendre obligatoire une déclaration d'intervention de la part des gestionnaires de parasites pour l'ensemble du territoire montréalais VILLE

Les modifications nécessaires au *Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements* (03-096) pour mettre en œuvre le Plan d'action ont été réalisées par décision du conseil municipal en juin 2011. Celles-ci ont eu pour effet de préciser les étapes d'une démarche d'extermination, de rendre obligatoire la déclaration des interventions par les gestionnaires de parasites et de donner au comité exécutif le pouvoir d'approuver le formulaire de déclaration.

Au courant de l'année 2012, une modification a été faite au même règlement pour définir de manière plus précise la portée d'une inspection préalable dans le cadre d'une extermination de punaises de lit.

2 Mettre sur pied un observatoire centralisé assurant la cueillette de données sur l'intensité, la répartition géographique et l'évolution des infestations de punaises de lit VILLE

Dès 2011, les outils informatiques ont été développés et mis en place pour compiler l'information provenant des requêtes de citoyens (311 et arrondissements), des interventions des inspecteurs en arrondissements et des déclarations des gestionnaires de parasites.

Depuis l'adoption de la mesure rendant obligatoire la déclaration des exterminations par les gestionnaires de parasites, 80 gestionnaires ont inscrit des déclarations. Entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 avril 2013, 6266 déclarations ont été inscrites, ce qui permet de confirmer, notamment, que les interventions déclarées ont été réalisées principalement, dans les quartiers situés au centre et près du centre de Montréal, là où la densité et la contiguïté des constructions est la plus grande.

3 Évaluer les connaissances des propriétaires et des locataires à l'égard des punaises de lit et des moyens de les combattre DSP + VILLE

Un sondage a été réalisé en 2012 auprès des Montréalais pour connaître l'état des connaissances des propriétaires et des locataires à l'égard des punaises de lit et des moyens de les combattre. Les résultats indiquent que 78 % des répondants a déjà entendu parler des

punaises de lit, et 65 % connaît au moins un indice de leur présence. Les moyens de prévention et de contrôle sont toutefois moins connus des répondants.

4 Réaliser une enquête sur la prévalence des infestations de punaises de lit et leurs impacts sur la santé DSP

Un troisième sondage Omnibus réalisé en 2012 pour le compte de la DSP auprès de 1000 répondants indique que, sur l'île de Montréal, environ 2,2 % des ménages aurait eu des punaises de lit dans leur domicile au cours de l'année précédente, soit approximativement le même pourcentage qu'en 2011 (2,8 %) et en 2010 (2,7 %). Au cours des trois dernières années, une moyenne de 2,5 % des ménages aurait eu des punaises de lit à leur domicile.

Une étude réalisée par la DSP sur les effets des infestations de punaises de lit sur la santé mentale a été publiée dans le *British Medical Journal Open* (BMJ Open) en septembre 2012. Selon les résultats de cette étude, les personnes exposées à la présence de punaises de lit dans leur domicile avaient cinq fois plus de symptômes d'anxiété et de problèmes de sommeil que les personnes qui n'avaient pas de punaises de lit à leur domicile. Dans le cadre du projet pilote (point 11), la DSP examinera les impacts des infestations de punaises de lit sur la santé physique et mentale.

Communication / Prévention

5 Poursuivre et intensifier les efforts pour informer les propriétaires et les locataires des meilleures pratiques en matière de prévention et de contrôle des infestations par les punaises de lit, en fonction de leurs responsabilités respectives DSP + VILLE

Le site Internet lespunaisedelit.info (avoidbedbugs.info) a été développé et mis en ligne en juin 2011. Ce site contient toute l'information de base sur les moyens à mettre en œuvre pour prévenir les infestations et les contrôler. C'est aussi via ce site que les gestionnaires de parasites ont accès au formulaire interactif de déclaration de leurs interventions sur le territoire de la Ville.

En vue de la période de déménagement du 1^{er} juillet, la Ville et les arrondissements ont diffusé des conseils de prévention à l'intention des citoyens par le biais des médias nationaux et des hebdomadaires locaux. Ces mêmes informations ont été mises en ligne sur le site Internet lespunaisedelit.info. Des capsules portant sur les précautions à prendre lors d'un déménagement ont également été incluses dans la campagne corporative de propreté du 1^{er} juillet.

Un feuillet d'information sur les bonnes pratiques à adopter à l'occasion d'un déménagement a été publié en 2012, en français et en anglais. Il a été diffusé à travers le réseau des arrondissements, le réseau de la santé et des services sociaux de Montréal et mis en ligne sur le site Internet.

Des messages présentant les principaux conseils de prévention ont été transmis aux arrondissements. La majorité d'entre eux les ont repris dans leurs outils de communication respectifs.

Dès le début du Plan d'action, les fiches d'information des services 311 et Info-Santé 811 ont été révisées en y intégrant les données les plus à jour en matière de lutte contre les punaises de lit. Ces services sont en mesure de répondre aux demandes des citoyens.

Les inspecteurs en bâtiment sont encouragés à distribuer le dépliant et le guide dans le cadre de leurs inspections.

Des séances d'information aux membres de la CORPIQ ont été organisées en octobre 2011 et à la FÉCHIMM en avril 2012.

Des dizaines de milliers de dépliants *Épinglons la punaise* et des milliers de guides *Les punaises de lit : mieux les connaître pour mieux les combattre* ont été distribués en 2012-2013, sur l'île de Montréal, à travers le réseau municipal et le réseau de la santé et des services sociaux.

6 Ajuster périodiquement les activités de communication en lien avec les connaissances acquises grâce à l'observatoire, à l'enquête de prévalence des infestations et des impacts sur la santé ainsi qu'à l'évaluation des connaissances de la population sur les punaises de lit DSP + VILLE

Les données du sondage réalisé en 2012 pour évaluer les connaissances des locataires et des propriétaires permettront de réaliser des activités de communication plus ciblées sur les besoins de la population à compter de mai 2013 : une campagne publicitaire dans les hebdomadaires des quartiers centraux de Montréal lors de la période de déménagement, l'ajout sur le site lespunaisedelit.info de fiches d'information portant sur la détection de punaises de lit dans les logements et sur les consignes pour bien préparer son logement avant l'extermination ainsi que la mise en ligne de capsules vidéos sur les moyens de prévention et de contrôle des punaises de lit.

Interventions

7 Profiter des déplacements des inspecteurs sur le territoire pour qu'ils dépistent la présence des punaises de lit VILLE

Un carnet-questionnaire multilingue a été mis à la disposition des inspecteurs en bâtiment en 2012 pour les aider à détecter les infestations auprès des citoyens maîtrisant peu ou pas le français et l'anglais.

Le carnet est aussi utilisé par le personnel de l'Office municipal d'habitation de Montréal dans le cadre de ses activités d'entretien et de salubrité.

8 Former de manière continue les intervenants de première ligne du réseau municipal et de la santé DSP + VILLE

La Ville a intégré la problématique des punaises de lit à une formation plus large donnée aux personnes susceptibles d'être exposées à des risques biologiques ou de nature semblable dans le cadre de leur travail.

Une séance de formation a été dispensée aux inspecteurs municipaux à la fin mars 2012. C'est aussi en avril 2012 que des formations ont été offertes aux élus de Montréal et que les maires des villes membres de l'Association des municipalités de banlieue ont été sensibilisés à la problématique.

La DSP offre une expertise de soutien aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que des formations, notamment aux travailleurs sociaux, aux infirmières, aux médecins et aux intervenants d'organismes communautaires.

9 Renforcer la réglementation des arrondissements portant sur la cueillette des matelas et autres objets susceptibles de favoriser la propagation des punaises de lit VILLE

Un projet de règlement a été examiné en juin 2011. Les arrondissements estiment que le projet ne serait pas applicable à cause de la difficulté à prendre sur le fait les personnes qui ne respecteraient pas les conditions de dépôt des matelas en bordure de rue. Les efforts ont plutôt été mis sur les communications afin d'amener les citoyens à adopter les bonnes pratiques. Les messages ont été mis en forme et diffusés au regard des meilleures pratiques à adopter pour se défaire d'un matelas en le déposant en bordure de rue (lacération et ensachement).

Au cours des deux dernières années, 4000 sacs ont été mis gratuitement à la disposition des citoyens à travers les bureaux Accès Montréal des arrondissements dans les jours précédant le 1^{er} juillet. Le service est maintenant offert toute l'année et le sera à nouveau en 2013.

10 Promouvoir le recours aux meilleures pratiques d'intervention par les gestionnaires de parasites DSP + VILLE

Les modifications apportées au *Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements* soutiennent les principes des meilleures pratiques en matière de lutte contre les punaises de lit.

Les partenaires du Plan d'action font la promotion des meilleures pratiques dans le cadre de leurs activités auprès de leurs clientèles respectives.

11 Développer une méthode d'intervention à partir d'un projet pilote pour accompagner les propriétaires et les locataires démunis aux prises avec des cas persistants d'infestation DSP + VILLE

Un projet pilote, développé par la DSP et l'OMHM, en collaboration avec quatre CSSS, est en cours de réalisation. Une contribution financière a été obtenue du ministère de la Santé et des Services sociaux pour la réalisation de ce projet visant à évaluer l'effet d'une aide à la préparation des logements dans le succès d'une extermination. Un comité de suivi du projet impliquant plusieurs partenaires a été mis en place et s'est réuni en juin 2012. À ce jour, près de 40 ménages aux prises avec des punaises de lit ont pris part au projet qui se poursuivra au cours des prochains mois.

12 Fournir des outils concernant la prévention et le contrôle des infestations de punaises de lit aux gestionnaires des écoles, des centres de la petite enfance et des établissements de santé DSP

Le comité de travail sur les punaises de lit, regroupant la DSP et des représentants de tous les CSSS de l'île de Montréal, s'est réuni quatre fois au cours de l'année. Ce comité a pour mandat d'harmoniser les pratiques des CSSS. En 2012-2013, il a travaillé à orienter les pratiques vers un meilleur soutien des clientèles vulnérables et à répondre aux enjeux éthiques de confidentialité liés aux punaises de lit.

La DSP répond aux demandes des organismes et propose des moyens de prévention et d'intervention à ceux qui en ont besoin. Un guide sur la gestion des punaises de lit en milieu scolaire a été rédigé en collaboration avec le CSSS de la Montagne et transmis aux partenaires (commissions scolaires et CSSS). Un guide destiné aux gestionnaires des services de garde a été produit en collaboration

avec la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre du Québec. Il a été diffusé auprès des partenaires concernés.

Pour en savoir plus :

www.lespunaisesdelit.info

www.avoidbedbugs.info

www.santemontreal.qc.ca/fr/punaises-de-lit

www.santemontreal.qc.ca/en/bedbugs